

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL de PLERIN

Du lundi 14 septembre 2009

Etaient présents : M. KERDRAON, Maire,
MM. LAIR, BERTHAULT, PEDRON, DUREL, BENIER, MESGOUEZ-LE GOUARD,
ESSEMILAIRE, Adjoint,
MM. COATLEVEN, GALLE, THIERRY, DEL ZOTTO, COLAS, BERTRAND,
QUEMERE, GOURDAIS, LE TIEC, DANIEL, FAISANT, DAGORN, BATTAS, LE
LOUARN, LAPORTE, TAILLEBEAU, TREMEL, DUBOIS, DACHEUX, PIERRE,
KERHARDY Conseillers Municipaux.

Absents excusés ayant donné pouvoir :

- ◆ Monsieur FLAGEUL, Adjoint, donne pouvoir à Madame BERTRAND,
- ◆ Monsieur BURLOT, Conseiller Municipal, donne pouvoir à Madame DEL ZOTTO,
- ◆ Monsieur LE ROUX, Conseiller Municipal, donne pouvoir à Monsieur PEDRON,
- ◆ Madame HENRY, Conseillère Municipale, donne pouvoir à Monsieur ESSEMILAIRE,
- ◆ Madame DACHEUX, Conseillère Municipale, donne pouvoir à Madame DUBOIS.

Ouverture de la séance à 18 heures 10.

Mademoiselle BATTAS, Conseillère Municipale, a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Monsieur KERDRAON rend hommage à Monsieur Roger OLLIVIER, Maire de Plérin de 1977 à 1985, décédé récemment et rappelle nombre des réalisations effectuées lors de ses mandats : la place Jean Moulin, le centre aéré des Rosaires, les écoles des Prés Josse et de Port Horel, la bibliothèque, le camping « Le Surcouf », le marché dominical, le HLM du Sépulcre, le lotissement de la Ville Comard et d'autres réalisations qui ont marquées le territoire de la commune de Plérin. Il rappelle également la maîtrise de l'arrivée de la RN12.

Il est observé une minute de silence en mémoire à Monsieur Roger OLLIVIER.

Une réflexion sera menée, en lien avec la famille afin de donner à un lieu au à une réalisation le nom de Roger OLLIVIER.

Le procès-verbal du Conseil Municipal du 29 juin 2009 est approuvé à l'unanimité.

Madame DUBOIS demande la parole et intervient sur la taxe foncière et la taxe sur les enseignes demande un rectificatif au bulletin municipal quant au vote de l'opposition concernant cette délibération.

Soutien aux salariés de l'entreprise Chaffoteaux - attribution d'une subvention au comité d'entreprise

Le Conseil Municipal sur l'exposé de Monsieur Ronan KERDRAON, Maire, par :

Voix pour 33 Voix contre 0 Abstention 0

apporte son soutien aux salariés dans leurs actions par l'attribution d'une subvention de 2 500 € au Comité d'Entreprise de Chaffoteaux.

1. Information rentrée scolaire

Madame Anne-Marie DUREL, Adjointe au Maire au secteur Enfance – Jeunesse, fait le point sur la situation des différentes écoles et les travaux qui ont été effectués ainsi que sur les dispositions prises quant à la grippe A H1N1.

2. Vente de mobilier scolaire

Le Conseil Municipal sur l'exposé de Madame Anne-Marie DUREL, Adjointe au Maire au secteur Enfance - Jeunesse, par :

Voix pour 33 Voix contre 0 Abstention 0

organise une vente aux particuliers de mobilier scolaire déclassé, le samedi 19 et le mercredi 23 septembre à l'école élémentaire Harel de la Noë, selon les tarifs suivants :

- Chaise : 2,00 €
- Table scolaire simple : 10,00 €
- Table scolaire simple avec chaise attenante : 12,00 €
- Table scolaire double : 15,00 €
- Table scolaire double avec chaises attenantes : 17,00 €

autorise à verser le produit de cette vente à une association d'aide aux enfants hospitalisés, le don gracieux à la Communauté Emmaüs des Côtes d'Armor du mobilier restant à l'issue de la vente, et, le cas échéant, l'envoi en déchetterie du mobilier restant refusé par la Communauté Emmaüs des Côtes d'Armor.

3. Demande de subvention pour le matériel et la salle informatique

Le Conseil Municipal sur l'exposé de Madame Anne-Marie DUREL, Adjointe au Maire au secteur Enfance - Jeunesse, par :

Voix pour 33 Voix contre 0 Abstention 0

autorise Monsieur le Maire à faire une demande d'aide financière auprès du Conseil Général des Côtes d'Armor pour l'achat du matériel informatique de l'école de Port-Horel.

4. Information pandémie grippale A H1N1

Monsieur Ronan KERDRAON, Maire, fait le point sur les mesures préventives, la protection de la population, le maintien des services communaux en cas de pandémie et le plan de gestion de la crise.

5. Information – prix Christian Le Provost

Madame QUEMERE, Conseillère Municipale, évoque la vie de Christian Le Provost, éminent chercheur titulaire de nombreuses distinctions internationales. Le prix Christian Le Provost récompensera un jeune chercheur qui, par ses travaux scientifiques, aura contribué à l'amélioration des connaissances dans le domaine océanographique. Le lauréat sera récompensé le vendredi 23 octobre, en fin de matinée dans les locaux du Conseil Général. L'opération se poursuivra l'après-midi à Plérin, plusieurs animations étant proposées au Cap, notamment une conférence du récipiendaire dans laquelle il exposera le résultat de ses recherches.

6. Délégation de Service Public d'Eau Potable – prolongation de contrat

Le Conseil Municipal sur l'exposé de Monsieur François ESSEMILAIRE, Adjoint au Maire au Cadre de Vie, aux Réseaux, à l'Eau et à l'Assainissement, par :

Voix pour 33 Voix contre 0 Abstention 0

approuve l'avenant n° 3, de prolongation de 12 mois du contrat de délégation du service public d'eau potable, portant son échéance au 31 décembre 2010 et autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant correspondant.

7. Délégation de Service Public d'Assainissement – prolongation de contrat

Le Conseil Municipal sur l'exposé de Monsieur François ESSEMILAIRE, Adjoint au Maire au Cadre de Vie, aux Réseaux, à l'Eau et à l'Assainissement, par :

Voix pour 33 Voix contre 0 Abstention 0

approuve l'avenant n° 2, de prolongation de 12 mois du contrat de délégation du service public d'assainissement, portant son échéance au 31 décembre 2010 et d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'avenant correspondant.

8. Arrosage automatique du terrain B au stade Marcel Gouédard : demande de subvention à la ligue du football amateur

Le Conseil Municipal sur l'exposé de Hubert THIERRY, Conseiller Municipal, par :

Voix pour 33 Voix contre 0 Abstention 0

sollicite le district de football qui instruit les dossiers de subvention avant de les transmettre à la ligue régionale de football amateur et demande une subvention au taux maximum pour ce dossier.

9. Convention de mise à disposition d'un local de pause pour les agents du service de collecte des déchets de Saint-Brieuc Agglomération

Le Conseil Municipal sur l'exposé de Madame Delphine MESGOUEZ, Adjointe au Maire à la Coordination des Initiatives et Prestations Locales, au Patrimoine, à la Démocratie Locale et à la Vie des Quartiers, par :

Voix pour 33 Voix contre 0 Abstention 0

autorise Monsieur Ronan KERDRAON, Maire, ou son représentant à signer la convention de mise à disposition à Saint-Brieuc Agglomération d'un local de pause pour les agents du service de collecte de déchets et tout autre document s'y rapportant.

10. Effacement des réseaux d'éclairage public et téléphonique place Kennedy

Le Conseil Municipal sur l'exposé de Monsieur François ESSEMILAIRE, Adjoint au Maire délégué au Cadre de Vie, aux Réseaux, à l'Eau et à l'Assainissement, par :

Voix pour 33 Voix contre 0 Abstention 0

engager les projets d'aménagement estimés par le Syndicat Départemental d'Electricité Place Kennedy et Boulevard Ste Anne pour partie :

- éclairage public 60 000 € TTC
- génie civil téléphone 80 000 € TTC

et dit que le câblage sera réalisé sous la maîtrise d'ouvrage de France Télécom et la participation de la commune sera de 4000 € ht soit 49 % du coût total HT.

11. Transfert à Saint-Brieuc Agglomération de la compétence « Animation, élaboration, mise en œuvre et suivi d'actions de restauration et d'entretien des cours d'eau et des zones humides (CRE) et participation à l'aménagement et à la gestion de certains espaces ruraux qui ont un impact sur la circulation de l'eau (Breizh Bocage) »

Le Conseil Municipal sur l'exposé de Monsieur François ESSEMILAIRE, Adjoint au Maire délégué au Cadre de Vie, aux Réseaux, à l'Eau et à l'Assainissement, par :

Voix pour 33 Voix contre 0 Abstention 0

approuver le transfert de compétence « animation, élaboration, mise en œuvre et suivi d'actions de restauration et d'entretien des cours d'eau et des zones humides (CRE) et participation à l'aménagement et à la gestion de certains espaces ruraux qui ont un impact sur la circulation de l'eau » et approuve les modalités de transfert de charges telles que proposées dans le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées.

12. Couverture de la piste d'athlétisme : projet d'intérêt régional « Maryvonne Dupureur » : demande de transfert de délégation de maîtrise d'ouvrage à Saint Brieuc Agglomération

Le Conseil Municipal sur l'exposé de Monsieur Hubert THIERRY, Conseiller Municipal, par :

Voix pour 27 Voix contre 3 Abstentions 3

approuve le principe de la réalisation d'une piste d'athlétisme couverte, dénomme ce projet « Projet Maryvonne Dupureur », sollicite la communauté d'agglomération de St Brieuc pour la maîtrise d'ouvrage de la piste au titre des grands équipements, demande au Conseil Général et à St Brieuc Agglomération de mettre ce projet hors contrat de territoire pour la convention financière compte tenu du caractère inter-régional du projet et sollicite l'ensemble des partenaires potentiels pour une mobilisation assurant la réussite technique, sportive et financière de ce projet.

13. Habitat – Subvention dans le cadre du Projet d'Intérêt Général Cohésion Sociale– S.C.I. ALISE

Le Conseil Municipal sur l'exposé de Monsieur Robert PÉDRON, Adjoint au Maire délégué à l'Habitat, l'Urbanisme, le Développement Durable et l'Intercommunalité, par :

Voix pour 33 Voix contre 0 Abstention 0

Verse, dans le cadre du Programme d'Intérêt Général cohésion social, une subvention de 6 784 € à la SCI Alisé pour la rénovation de deux logements locatifs conventionnés sis 20 rue du Commerce à Plérin.

14. Habitat – Subvention dans le cadre du Projet d’Intérêt Général Cohésion Sociale– Monsieur PELERIN Patrick

Le Conseil Municipal sur l’exposé de Monsieur Robert PÉDRON, Adjoint au Maire délégué à l’Habitat, l’Urbanisme, le Développement Durable et l’Intercommunalité, par :

Voix pour 33 Voix contre 0 Abstention 0

verse, dans le cadre du Programme d’Intérêt Général Cohésion Social, une subvention de 908 € à Monsieur PELERIN Patrick pour l’installation d’une pompe à chaleur air/eau dans deux logements locatifs conventionnés sis 21 boulevard de Verdun à Plérin.

15. Alignement rue du Quartier – Acquisition de terrain

Le Conseil Municipal sur l’exposé de Monsieur Robert PÉDRON, Adjoint au Maire délégué à l’Habitat, l’Urbanisme, le Développement Durable et l’Intercommunalité, par :

Voix pour 33 Voix contre 0 Abstention 0

acquière gratuitement une emprise d’environ 20 m² (à préciser par document d’arpentage) provenant des parcelles B - 1230, 1214 et 1232 d’une surface totale de 4 137 m² sises rue du Quartier à Plérin, appartenant à Monsieur et Madame GUERITEY, autorise Monsieur Ronan KERDRAON, Maire, ou Monsieur Robert PEDRON Adjoint au Maire délégué à l’Urbanisme, à signer le document d’arpentage et l’acte de cession, précise que les frais de géomètre et d’acte administratif seront à la charge de la commune indique que la dépense correspondant au transfert de propriété ainsi qu’aux travaux de talutage et de reprise de chaussée est prévue au budget de la commune.

16. Aménagement de la rue de la Ville Agan – Acquisition des emprises d’alignement

Le Conseil Municipal sur l’exposé de Monsieur Robert PÉDRON, Adjoint au Maire délégué à l’Habitat, l’Urbanisme, le Développement Durable et l’Intercommunalité, par :

Voix pour 33 Voix contre 0 Abstention 0

acquière gratuitement les emprises suivantes :

Références cadastrales	Surfaces	Emprises à acquérir (à préciser par document d’arpentage)	Propriétaires
C - 113	6 975 m ²	6 m ²	M. GUÉGAN Loïc
C - 649	1 218 m ²	9 m ²	M. et Mme BIDEAU
C - 946	80 m ²	49 m ²	Consorts LE HO
C - 106	1 603 m ²	12 m ²	M. et Mme PÉPIN
C - 996	45 m ²	45 m ²	Mles PHILIPPE Denise et Claudie
C - 101	525 m ²	10 m ²	Mle THORAVAL Emmanuelle
C - 1048	518 m ²	7 m ²	Succession LAGUITTON
C - 100	5 110 m ²	49 m ²	Mme PRIGENT Marie-Thérèse
C - 810	1 880 m ²	3 m ²	M. DE COATGOUREDEN Félix
C - 811	46 m ²	19 m ²	M. DE COATGOUREDEN Félix
AH - 7	615 m ²	48 m ²	M. et Mme LE BOUFFO
AH - 680	524 m ²	34 m ²	M. et Mme REBOURS

autorise Monsieur Ronan KERDRAON, Maire, ou Monsieur Robert PEDRON, Adjoint au Maire délégué à l’Urbanisme, à signer le document d’arpentage ainsi que les promesses et actes de cession, précise que les frais de géomètre et d’acte administratif seront à la charge de la commune et indique que la dépense correspondant au transfert de propriété et aux travaux est prévue au budget de la commune.

17. Contentieux Ville de Plérin/Vérité-Brétéché – Autorisation d’ester en justice – Désignation de l’avocat

Le Conseil Municipal sur l’exposé de Monsieur Robert PÉDRON, Adjoint au Maire délégué à l’Habitat, l’Urbanisme, le Développement Durable et l’Intercommunalité, par :

Voix pour 33 Voix contre 0 Abstention 0

autoriser Monsieur Ronan KERDRAON, Maire, à ester en justice dans le cadre du CONTENTIEUX VERITE-BRETECHE, désigne Maître GUILLOTIN en qualité d’avocat chargé de défendre les intérêts de la commune dans cette affaire, et précise qu’en cas de dépassement d’honoraires, le solde devra être réglé par la commune.

18. Subvention exceptionnelle à l'association Plérin Pétanque

Le Conseil Municipal sur l'exposé de Monsieur Hubert THIERRY, Conseiller Municipal, par

Voix pour 33 Voix contre 0 Abstention 0

autorise Monsieur le Maire à verser une subvention exceptionnelle à l'association Plérin Pétanque pour un montant total de 347,71 € au titre des frais de déplacement de l'équipe et précise que ces crédits sont prévus au BP 2009.

19. Subventions exceptionnelles aux associations « Ti'Pass »

Le Conseil Municipal sur l'exposé de Monsieur Hubert THIERRY, Conseiller Municipal, par

Voix pour 33 Voix contre 0 Abstention 0

Autoriser Monsieur le Maire à verser les subventions exceptionnelles aux associations Plérinaises mentionnées ci-après pour un montant total de 380 € et précise que ces crédits sont prévus au BP 2009.

Associations	Date signature de la convention	Montant du bordereau
Centre Nautique Plérinais	20/08/2008	70 €
Argantel Tennis de Table	01/09/2008	110 €
OPAC	10/10/2008	60 €
Tennis Club Plérinais	20/08/2008	70 €
LPA Plérin Athlétisme	20/08/2008	70 €

20. Fête maritime des 4 et 5 juillet : subvention aux associations

Le Conseil Municipal sur l'exposé de Monsieur Jean-Marie BENIER, Adjoint au Maire à la Vie Associative, au Sport et à la Culture, par :

Voix pour 33 Voix contre 0 Abstention 0

Verse les subventions ci-dessous :

LE CERCLE CELTIQUE DU ROSELIER – Démonstration de danses bretonnes	200 €
LA DANAE – Chants de marins	200 €

21. Participation aux frais d'inscription à l'Ecole Nationale de Musique et de Danse de Saint-Brieuc année 2009 / 2010

Le Conseil Municipal sur l'exposé de Monsieur Jean-Marie BENIER, Adjoint au Maire à la Vie Associative, au Sport et à la Culture, par :

Voix pour 33 Voix contre 0 Abstention 0

fixe la participation de la Ville de Plérin pour l'année scolaire 2009 / 2010 à l'Ecole Nationale de Musique et de Danse de Saint-Brieuc à :

- 229 Euros pour un élève inscrit à un cours de 1^{er} et de 2^{ème} cycle, pour les instruments non enseignés à Plérin,
- 305 Euros pour un élève inscrit à un cours de 3^{ème} cycle ou pour du chant lyrique non enseignés à Plérin.

précise que cette participation s'adresse uniquement aux jeunes de 20 ans et moins, précise que la participation ne sera versée aux familles que pour les enfants reconnus à charge selon les critères CAF, et rappelle que les dépenses afférentes à la présente décision sont prévues au budget de l'exercice en cours.

22. Mises à disposition gratuites de la salle Agora

Le Conseil Municipal sur l'exposé de Monsieur Jean-Marie BENIER, Adjoint au Maire à la Vie Associative, au Sport et à la Culture, par :

Voix pour 26 Voix contre 2 Abstentions 3

autorise la mise à disposition gratuite de la salle Agora, aux organismes suivants :

Brigade de Gendarmerie de Plérin	25 août 2009	Départ en retraite du Major Loïc DANET – vin d'honneur
ADDM22 & ODDC	15 septembre 2009	Assemblée Générale Extraordinaire
Saint-Brieuc Agglomération	18 septembre 2009	Présentation de l'étude pour l'élaboration d'un Schéma Directeur Sports, Nature, Territoire, Identité, Culture, Tourisme
ADMR Plérin - Pordic	22 septembre 2009	Réunion avec les professionnels de santé du canton de Plérin
Centre des Jeunes Dirigeants des Côtes d'Armor (CJD22)	30 octobre 2009	Rencontre avec Serge Girard, coureur de l'extrême, sur le thème « dépassement de soi dans sa dimension collective »

23. Transfert à Saint-Brieuc Agglomération de la compétence « Création et gestion des aires de grand passage »

Le Conseil Municipal sur l'exposé de Monsieur Robert PÉDRON, Adjoint au Maire délégué à l'Habitat, l'Urbanisme, le Développement Durable et l'Intercommunalité, par :

Voix pour 27 Voix contre 3 Abstentions 3

approuve le transfert de la compétence « Création et Gestion des Aires de Grand Passage » à Saint-Brieuc Agglomération, approuve les modalités de transfert des charges telles que proposées dans le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées et autorise Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération de Saint-Brieuc à prendre toutes dispositions pour mettre en œuvre cette délibération.

24. Prise de compétence « Enseignement supérieur – Participation au fonctionnement du pôle universitaire briochin » par Saint-Brieuc Agglomération

Le Conseil Municipal sur l'exposé de Monsieur Robert PÉDRON, Adjoint au Maire délégué à l'Habitat, l'Urbanisme, le Développement Durable et l'Intercommunalité, par :

Voix pour 27 Voix contre 0 Abstentions 6

approuve le principe d'un transfert de la Ville de Saint-Brieuc à Saint-Brieuc Agglomération de la compétence « Enseignement supérieur » sur le volet spécifique de la participation au fonctionnement du pôle universitaire briochin et approuve les modalités de transfert de charges telles que proposées dans le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées en date du 11 mars 2009.

25. Convention de mise à disposition d'un fonctionnaire de l'Etat

Le Conseil Municipal sur l'exposé de Monsieur Ronan KERDRAON, Maire, par :

Voix pour 33 Voix contre 0 Abstention 0

autorise Monsieur le Maire à signer la convention de mise à disposition d'un fonctionnaire de l'Etat auprès de la mairie de Plérin pour la période allant du 1^{er} septembre au 31 décembre 2009 et autorise Monsieur le Maire à signer les avenants qui pourraient intervenir suite à toute modification des conditions ou modalités d'exécution de la présente convention.

26. Mandat spécial

Le Conseil Municipal sur l'exposé de Monsieur Ronan KERDRAON, Maire, par :

Voix pour 32 Voix contre 0 Abstention 0

Monsieur François ESSEMILAIRE ne prenant pas part au vote,

accorder un mandat spécial à Monsieur François ESSEMILAIRE, Adjoint au Maire, pour se rendre du 4 au 6 septembre 2009 à Villemur sur Tarn afin d'assister au Championnat de France Cycliste des Pompiers et précise que les frais de déplacements (carburant, frais de péage) et les frais de repas et d'hôtels, seront remboursés sur la base des frais réels.

27. Déplacement officiel à Wronki (Pologne)

Le Conseil Municipal sur l'exposé de Monsieur Ronan KERDRAON, Maire, par :

Voix pour 32 Voix contre 0 Abstention 1

accepte de prendre en charge les frais de déplacements des invités de la Ville de Plérin, accepte de régler ces frais au titre de frais de mission des collaborateurs de la Mairie et précise que ces frais seront imputés sur le compte de la régie d'avance – frais de missions.

28. Privatisation de la poste organisation d'une consultation des plérinains

Le Conseil Municipal sur l'exposé de Monsieur Ronan KERDRAON, Maire, par :

Voix pour 27 Voix contre 5 Abstention 1

décide d'organiser la consultation des Plérinains sur l'avenir du service public postal le samedi 3 octobre 2009, décide d'adopter le règlement de consultation, et, prenant en compte l'insuffisance de disponibilité du personnel communal pour prendre en charge cette initiative exceptionnelle, décide de confier tout ou partie des tâches pratiques de cette consultation à, sous la responsabilité du Maire.

29. Huis-clos

La séance est levée à 22 heures.

Le Maire,

Ronan KERDRAON